

Zones Non Agricoles

Picardie



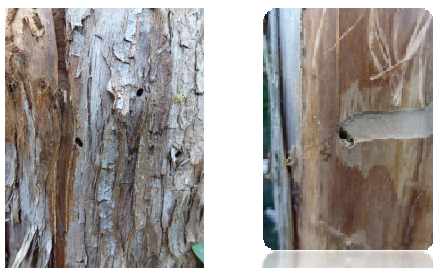
N° 13 Avril 2012

Sommaire

- **Bupreste du thuya** p.1
- **Bombyx cul-brun : ne pas confondre avec des espèces protégées** p.2
- **Note nationale : Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !**
- **Le Département de la Santé des Forêts : complémentaire de nos travaux** p.3

Le Bupreste du thuya

Des dégâts de buprestes du thuya ont été observés le mois dernier sur une haie de cyprès et de thuyas dans le sud de l'Aisne. La larve de cet insecte creuse des galeries à l'intérieur des tiges provoquant des boursouflures de l'écorce et le dépérissement d'une partie du feuillage (flux de sève interrompus).



Trous et galerie de bupreste du thuya (Leatitia Morel, 2012)

La présence de trous ovales sur l'écorce doit vous alerter surtout si celle-ci est accompagnée d'un dépérissement de branches. Les adultes (de 7 à 11mm) sont facilement reconnaissables avec leur corps vert foncé et leurs reflets bleutés.

De plus en plus présent dans le nord de la France, le bupreste du thuya menace gravement les haies de Cupressacées (cyprès, thuya, genévrier, séquoia à feuilles d'if...).

Pour limiter son expansion, éliminer les branches atteintes en fin d'hiver ou au début du printemps avant l'émergence des adultes (à partir de mai) et éviter la replantation de ces essences en cas de destruction total de l'arbre atteint.

Rejoignez le réseau d'observateurs en zones non agricoles.
Communiquez vos observations.

contactez -nous !

Régis WARTELLE
Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie
Tél : 03 22 33 69 54 r.wartelle@picardie.chambagri.fr

Juliette LEAUTE
FREDON de Picardie
Tél : 03 22 33 67 16 jleaute.fredonpic@orange.fr

Le bombyx cul-brun, ne pas confondre avec des espèces protégées !

D'après une contribution de Jeremy LEBRUN Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Éléments de diagnostic :

Les nids communautaires et les chenilles de **Bombyx cul-brun** *Euproctis chrysorrhoea* peuvent être confondus avec ceux d'autres espèces de Lépidoptères qui ont un développement larvaire grégaire. Les risques de confusions sont accrûs au cours des premiers stades car les chenilles juvéniles ne présentent pas nécessairement leur coloration et leur pilosité définitives. Selon la bibliographie et les connaissances disponibles sur la faune entomologique de Picardie, il s'agit principalement de deux espèces de Lasiocampidae, et d'une espèce de Pieridae. Ces espèces sont respectivement *Eriogaster lanestris* (Linnaeus, 1758), *Eriogaster catax* (Linnaeus, 1758) et *Aporia crataegi* (Linnaeus, 1758).

Éléments d'évaluation patrimoniale :

Contrairement au Bombyx cul-brun, les trois autres espèces sont déterminantes à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de Picardie (PAGNIEZ coord. 2001).

- *Eriogaster lanestris* est inscrite à la *Liste des Insectes à protéger en Picardie* (ADEP, 1992) et est connue des trois départements picards.
- *Eriogaster catax* est inscrite aux annexes II et IV de la Directive 92/43/CEE et protégée réglementairement par l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire national. Elle est historiquement (1930) signalée de l'Oise et potentiellement présente dans les trois départements.
- *Aporia crataegi* est inscrite à la liste rouge régionale dans la catégorie EN- En Danger d'Extinction (LEBRUN, coord. 2008). Elle est présente dans l'Aisne et l'Est de l'Oise (ADEP, 2004).

Aussi pour la conservation de ces 3 espèces il est important d'éviter toute destruction par confusion avec le Bombyx cul-brun. Le bombyx cul brun est réglementé par l'arrêté du 321 juillet 2000 modifié : lutte obligatoire sous certaines conditions du fait de son caractère allergisant (risque santé publique)

Perspectives :

Parallèlement au signalement du Bombyx cul-brun, celui des trois autres espèces est utile à l'amélioration des connaissances de leur répartition régionale et de leur écologie.

Si vous suspectez la présence de ces espèces, prenez des photos des nids et/ou chenilles et contactez nous !

La répartition d'*Eriogaster catax* est globalement méconnue en France. L'espèce est l'objet d'une enquête nationale coordonnée par l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)

➤ **Lien de la fiche enquête** : http://www.insectes.org/opie/pdf/2609_pagesdynadocs4ea6a13d0d2af.pdf

➤ **Protocole et formulaire** dédié à la localisation des chenilles disponible au près de l'OPIE : <http://www.insectes.org/enquete/laineuse-du-prunellier.html>

Toute donnée nouvelle sur l'état des populations de ces espèces est susceptible de contribuer à la préservation du patrimoine naturel et, plus généralement à la conservation de la biodiversité régionale.

Ces espèces peuvent notamment constituer de bons indicateurs de qualité écologique des aménagements mis en place à travers les dispositifs de mesures agri-environnementales (plantations et entretien des haies) ou de la mise en place de la Trame Verte et Bleue.

Tableau résumant les principaux caractères distinctifs entre les 4 espèces (chenilles et nids communaux).

	<i>Eriogaster catax</i>	<i>Eriogaster lanestris</i>	<i>Euproctis chryorrhoea</i> (<i>Bombyx cul brun</i>)	<i>Aporia crataegi</i>
Tête	Capsule céphalique grande, noir brillant, nettement entaillée au milieu	Capsule céphalique noire avec une fine pilosité blanche	Rouge brun	Noire et velue
Thorax / Abdomen	- Flancs gris clairs - Dos et face ventrale noir profond - Courts poils bruns orange sur le dos prolongés par de longs poils blancs et noirs - Une tache bleue au-dessus de la ligne latérale - Dense pilosité blanchâtre sous les stigmates - Limites entre chaque segment noires - Stigmates jaunes finement bordés de noirs - Une ligne jaune clair composée de petits traits fins au-dessus des stigmates	- Une plage dorsale de poils roux ferrugineux. - Souvent orné de points sur les côtés - Deux petites taches rouille sur le dos de chaque segment - Limites entre chaque segment marqué par un liseré jaunâtre - A la hauteur des stigmates la pilosité devient plus dense et plus claire (presque blanchâtre)	- Couleur de fond gris-brun marbré - Les 3 segments thoraciques sont mouchetés de rouge orange - Segments abdominaux à large bande dorsale noir bleue subdivisée au 3 ^e segment par une ligne rouge-orange double	- Poils longs blancs et poils courts brun foncé - Abdomen d'un noir gris brillant dorsalement, gris ventralement - deux bandes dorsales longitudinales jaune-rouge à brunâtres aux bords flous - Stigmates noirs
Taille du nid	10 à 15 cm de long	Jusqu'à 30 cm de long	5 à 10 cm de long	5 à 10 cm de long
Position du nid	Tissé au cœur des arbustes, à l'intersection de plusieurs grosses branches	Tissé vers l'extrémité des rameaux	Tissé vers l'extrémité des rameaux	Vers l'extrémité des rameaux. Constitué d'un rassemblement de fragment de feuilles et de fils de soie
Plantes-hôtes	<i>Prunus spinosa</i> , <i>Quercus</i> sp., <i>Crataegus</i> sp. <i>Ulmus</i> sp. <i>Pyrus</i> sp., <i>Populus tremula</i> , <i>Berberis vulgaris</i>	<i>Crataegus</i> sp, <i>Prunus spinosa</i> , <i>Betula pendula</i> , <i>Prunus avium</i> , <i>Tilia</i> sp.	<i>Crataegus</i> sp, <i>Prunus spinosa</i> , <i>Rosa</i> sp., <i>Cornus sanguinea</i> , <i>Viburnum</i> sp.	<i>Crataegus</i> sp, <i>Prunus spinosa</i> , et autres rosacées arborescentes

Si vous suspectez la présence de ces espèces, prenez des photos des nids et ou chenille et contactez nous ! Attention ces chenilles sont toutes urticantes.

Le Département de la Santé des Forêts (DSF)

C'est une structure du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, dont les objectifs contribuent :

- ✓ au regard permanent sur la santé phytosanitaire des forêts du territoire,
- ✓ au dispositif de diagnostic et de recueil national,
- ✓ à l'analyse et la compréhension des problèmes phytosanitaires,
- ✓ aux conseils et à la communication,
- ✓ à la réalisation de bilans nationaux et régionaux
- ✓ au suivi d'expérimentations et de réseaux (participations aux programmes de recherche...)

Son activité repose largement sur un réseau national de forestiers formés à la connaissance et reconnaissance des principaux ravageurs de nos forêts. Ces « correspondants-observateurs » (C.O.) appartenant à différents organismes forestiers, consacrent une partie de leur temps à la surveillance phytosanitaire. En 2011 : 4 « correspondants-observateurs » en Picardie et 240 en France.

Les Missions du Correspondant-Observateur

Ce sont les acteurs opérationnels de terrain qui participent activement au travers d'une stratégie nationale (méthodes et protocoles) à la collecte des données en matière de santé des forêts.

Les observations effectuées pendant leurs missions forestières, les enquêtes nationales, régionales ou même locales, et les diagnostics phytosanitaires personnalisés contribuent à la détection et au diagnostic des problèmes phytosanitaires, au conseil à l'intervention ainsi qu'à la surveillance des écosystèmes forestiers.

La stratégie de recueil de l'information du DSF est l'aboutissement de plus de 20 ans de travaux. Elle se décline en plusieurs axes :

- ✓ axe « veille sanitaire » : identification, localisation et quantification des dégâts concernant tous les problèmes phytosanitaires existants,
- ✓ axe « surveillance du territoire » : recherche et surveillance des parasites de quarantaine ,
- ✓ axe « suivis spécifiques » (nationaux ou régionaux) : application de protocoles spécifiques à certains parasites ou problèmes sur des placettes permanentes, semi-permanentes,

Le Propriétaire forestier et le Département de Santé des Forêts

Le Correspondant-Observateur est l'interlocuteur privilégié du propriétaire forestier, la consultation est gratuite et rentre dans le cadre du service public,

Le Département de la Santé des Forêts :

- ✓ valide les diagnostics,
- ✓ intègre les diagnostics dans une évaluation nationale,
- ✓ suit les évolutions des problèmes rencontrés,
- ✓ prévoit des événements,
- ✓ informe,

Les correspondants-observateurs sont formés et conventionnés sur un territoire par le DSF, au service des forêts privées et publiques (les parcs et jardins n'entrent pas dans leurs attributions).

Domaine de compétences des Correspondants-Observateurs

- ✓ Les forêts, bosquets, bosqueteaux et peupleraies à l'exclusion des arbres de parcs, d'alignement, de jardin,
- ✓ Les problèmes d'origine biotiques (insectes, champignons, bactéries, ...) et abiotiques (déséquilibres physiologiques, pollutions, dépérissements divers, ...)

Les faits marquants la santé des forêts en 2011 sont les suivants :

Parmi toutes les observations réalisées par les Correspondants-Observateurs, certains faits ont marqué plus particulièrement la saison de végétation 2011 :

- ✓ Sécheresse printanière (du 15 mars au 15 mai, beaucoup de secteurs n'ont enregistré que de très faibles cumuls de précipitations : le préjudice forestier s'est essentiellement répercuté sur la reprise des jeunes plantations),
- ✓ progression continue de la **chalarose du frêne** en Picardie,
- ✓ 1er signalements de la processionnaire du pin dans l'Aisne,
- ✓ 1er signalements du puceron lanigère du peuplier en Picardie,
- ✓ Montée en puissance des défoliateurs feuillus (processionnaire du chêne, bombyx cul-brun, bombyx à livrée et bombyx du saule).

Pour en savoir plus : http://www.crfnorpic.fr/images/pdf/dsf_diagnostic_2011.pdf

Les Correspondants-Observateurs de Picardie

Aisne	stephane.brault@onf.fr benjamin.cano@crpf.fr stephane.monfroy@onf.fr	ONF CRPF ONF	Tél : 03 44 86 52 97 Tél : 03 22 33 52 13 Tél : 03 23 97 61 16	06 20 01 17 06 06 75 96 42 67 06 46 43 11 57
Oise	stephane.brault@onf.fr mp.syndicat@wanadoo.fr	ONF Synd. Forestier (M. PILLON)	Tél : 03 44 86 52 97 Tél : 03 44 36 00 22	06 20 01 17 06 06 76 57 10 64
Somme	stephane.brault@onf.fr benjamin.cano@crpf.fr	ONF CRPF	Tél : 03 44 86 52 97 Tél : 03 22 33 52 13	06 20 01 17 06 06 75 96 42 67